

Compte-rendu de l'Assemblée générale de Antiquité-Avenir. Réseau des Associations liées à l'Antiquité Samedi 5 novembre 2016, en Sorbonne, Amphithéâtre Quinet, 46 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

La séance débute à 14h.15

Membres du Comité d'honneur : Alix Barbet, Françoise Briquel-Chatonnet, Maha El-Khalil Chalabi , Denis Knoepfler, Anne-Marie Le Pourhiet, Monique Trédé.

Associations membres fondateurs représentées, suivi du(des) nom(s) de leur(s) représentant(s):

Association le Latin dans les Littératures Européennes (ALLE), Luigi Sanchi

Association des Professeurs de Français et Langues Anciennes en Classes Préparatoires

Littéraires (APFLA-CPL), Véronique Ciréfice, Renaud Viard

Association des Professeurs d'Histoire et Géographie (APHG), Marc Charbonnier

Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur (APLAES),

Marie-Rose Guelfucci, Stavroula Kefallonitis, Nathalie Cros

Association des Professeurs de Lettres (APLettres), Romain Vignest

Les Argonautes, Idaline Hamelin

Arrête Ton Char! (ATC), Philippe Cibois

Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes (CNARELA), Sylvie Pédroaréna

Les Clionautes, les historiens et les géographes de l'avenir, Martin Veber

Méditerranées, Jacques Bouineau

Mnémosyne, Sophie Lalanne

Sauvegarde des Enseignements Littéraires (SEL), Monique Trédé

Société d'Études Médio- et Néo-Latines (SEMEN-L), François Ploton-Nicollet

Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SoPHAU), Maria Teresa Schettino, Jean-Christophe Couvenhes

Thalassa. Association culturelle de tourisme, Lionel Sanchez

Associations membres excusées :

Association pour l'Encouragement des Études Grecques en France (AEEGF)

Association Française d'Histoire Économique (AFHE),

les Amis de la Villa Kérylos (procuration à M.-R. Guelfucci)

Athéna. La passion des voyages culturels

Le Calame d'or

Compitum (procuration à N. Cros)

Fortuna Juvat,

Kallirrhoé (procuration au directoire)

Rallye latin,

Société Française d'Archéologie Classique (SFAC) (procuration au directoire)

Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES)

Société des agrégés de l'Université (SdAU) (procuration à R. Viard)

Société des Études Latines (procuration à F. Ploton-Nicollet)

Textes pour l'Histoire de l'Antiquité tardive (THAT) (procuration à F. Ploton-Nicollet)

Associations non membres invitées:

Association des jeunes historiens du droit, Thérence Carvalho Association des historiens du droit de l'Ouest, (procuration à Thérence Carvalho) Association pour les Journées de l'Antiquité (procuration à François Ploton-Nicollet) Prennent par au vote les associations membres à jour de leur cotisation : 21 votants.

1- Vote de l'approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

2- Approbation du PV de l'assemblée générale du 30 janvier.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport moral (Jacques Bouineau, président) :

Les étapes de la constitution du réseau sont rappelées :

- élaboration et adoption de statuts et d'un règlement intérieur ;
- domiciliation de l'association : Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris ;
- ouverture d'un compte banquaire ;
- constitution d'une identité visuelle : le logo.

<u>Les actions</u>: l'objectif est de poursuivre et de recréer la République des Lettres, dans un double souci d'exigence intellectuelle et d'efficacité: Antiquité-Avenir peut s'affirmer comme un partenaire de la société civile, dans une perspective humaniste nourrie d'un héritage commun aux deux rives de la Méditerranée. À la faveur du réseau, les associations créent des liens stimulants et enrichissants. À plus long terme, l'objectif est non seulement culturel, mais politique au sens plein.

Il importe aussi de veiller, dans nos actions, à un équilibre entre des projets de nature politique, et des actions inscrites plus directement dans la réalité quotidienne, pour la défense d'intérêts circonstanciels. Il ne s'agit en effet à aucun moment, pour Antiquité-Avenir, de se substituer aux associations, mais de relayer leurs actions et leurs combats, quand ils s'inscrivent dans les objectifs définis par la Charte, rappelée en préambule des statuts. C'est en suivant cette règle d'équilibre qu'Antiquité-Avenir diffuse les informations transmises par ses membres, à leur demande.

Le directoire s'est réuni à trois reprises : le 21 mai 2016 (jour d'une assemblée générale extraordinaire, convoquée pour l'amendement du règlement intérieur) ; le 17 septembre 2016 et le 5 novembre 2016 au matin.

Deux textes ont été rédigés et diffusés, dans la mesure des moyens dont nous disposions jusque là : un communiqué de presse, daté du 30 janvier 2016, et une réflexion sur le Brexit le 28 juin 2016. Tous deux montrent comment les sciences de l'Antiquité peuvent permettre de commenter et de comprendre un événement contemporain.

La diffusion des informations est plus aisée depuis la création du site internet <u>www.antiquiteavenir.org</u>. La liste des membres du Comité d'Honneur sera publiée incessamment.

Dans la perspective d'élargir notre réseau, une série de courriers a été envoyée aux ambassades des pays qui peuvent partager l'héritage antique, du fait de leur histoire. Pour le moment, cette initiative n'a rencontré que quelques échos. D'autre part, l'intégration de nouveaux membres actifs est un objectif essentiel : les statuts prévoient une procédure de parrainage et des vérifications préalables des activités des associations qui désirent.

L'association Antiquité-Avenir était présente aux Rendez-Vous de l'Histoire de Blois, le 9 novembre, dans le cadre d'une table ronde animée par Maurice Sartre, et dont un compte-rendu

peut être consulté sur le site.

Le comité d'honneur qui, conformément à nos statuts, est constitué de personnalités dont la notoriété et l'autorité morale peut contribuer à soutenir les actions d'Antiquité-Avenir, comporte pour l'heure une soixantaine de membres, qui ont été contactés par le président, et qui ont donné leur accord. La liste des membres de ce comité sera prochainement publiée sur le site.

Les projets:

D'abord accroître notre audience : pour cela, il est envisagé un questionnaire adressé aux candidats à l'élection présidentielle. Après l'élection, des demandes d'audience pourront se faire au nom d'Antiquité-Avenir auprès d'un certain nombre de ministères.

Ensuite, les membres du Comité d'Honneur ont été sollicités pour contribuer à un ouvrage collectif inspiré par les deux mots que rassemble le nom de notre association, « antiquité » et « avenir ». La parution en serait prévue pour le mois de février 2018.

Les prochains États Généraux de l'Antiquité, le 24 février 2018, soit juste deux ans après la première session qui est à l'origine de la constitution du réseau.

Discussion:

Les questions soulevées dans l'assemblée permettent d'apporter quelques précisions et suggestions.

La table ronde de Blois était organisée dans le cadre d'une Carte Blanche, et nous envisageons de renouveler l'expérience l'année prochaine, sur un thème particulièrement porteur : « Eurêka! Ou l'histoire des inventions, innovations, sciences et techniques qui accompagnent l'histoire de l'humanité. »

Une méthodologie est envisagée pour l'élaboration de l'ouvrage collectif du Comité d'Honneur.

Pour le moment Antiquité-Avenir n'a reçu que peu d'échos dans la presse. C'est un point sur lequel nous devons travailler, en songeant que les médias relaient essentiellement des informations en prise avec l'actualité immédiate. Tous les membres d'Antiquité-Avenir sont invités à rédiger des textes dans lesquels le savoir antique est mobilisé à propos de questions d'actualité (ainsi, le texte sur le Brexit). Il faut développer notre annuaire-presse, en n'excluant pas les journaux en ligne et les médias gratuits.

Il serait opportun d'adresser aux futurs candidats à l'élection présidentielle une lettre ouverte, qui pourrait être relayée dans la presse. Dans le questionnaire adressé aux hommes politiques, il sera bon d'insister sur l'importance de la langue dans l'appréhension et la compréhension des civilisations de l'antiquité. On peut également songer à contacter le ministère de la santé, à propos de la formation des médecins par exemple.

Enfin, la discussion porte sur la manière dont Antiquité-Avenir doit relayer les informations auprès de ses membres. Le règlement intérieur prévoit assez précisément la manière dont les informations sont choisies et diffusées, et le directoire s'est réuni le matin à ce sujet. Il convient en outre d'adopter une déontologie commune quant aux textes qui seraient publiés par les membres d'Antiquité-Avenir en tant que membres du réseau : le consensus est établi sur la possibilité, pour une association membre ou son président, de publier un texte en mentionnant dans la signature l'appartenance de l'association au réseau Antiquité-Avenir, à condition que le texte ait été au préalable validé par le directoire, ce qui n'implique pas pour autant que les propos d'une association membre du réseau engage l'ensemble des associations qui le constituent.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité (moins le président qui ne prend pas part au vote).

4- Rapport financier (Martin Veber, trésorier)

Le compte est ouvert.

26 associations sont à jour de leur cotisation. Des reçus vont être prochainement adressés aux trésoriers des associations membres.

Pour le moment, les frais ont concerné la création de l'association, le site et la gestion du compte. Au jour de l'assemblée générale, 1452 euros ont été collectés auprès de 23 associations d'Antiquité-Avenir. Nous avons dépensé 478,54 euros, dont 44 euros pour la création de

l'association, 206,24 pour les frais annuels bancaires et Internet et 228,28 euros pour la table ronde des Rendez-vous de l'histoire.

Il faut envisager également des subventions, pour les événements organisés par Antiquité-Avenir. Le plus efficace serait sans doute de concevoir un événement reconduit annuellement, afin de pérenniser les financements.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité (moins le trésorier qui ne prend pas part au vote).

5- Actions à venir :

a. Festival d'Histoire de l'Art de Fontainebleau.

L'APHG organise dans ce cadre des tables rondes; et propose d'y inviter Antiquité-Avenir. Il faut, dans cette perspective, intéresser les associations d'historiens de l'art, et envisager de proposer un projet avant le 30 janvier.

Antiquité-Avenir pourrait participer à d'autres manifestions, par exemple au colloque annuel de la Villa Kérylos.

b. Projet de publication des textes des membres du comité d'honneur.

Le sujet a été abordé à l'occasion du rapport moral.

c. Les prochains EGA.

La date envisagée est le 24 février 2018, date anniversaire à quelques jours près des premiers États Généraux de l'Antiquité. La portée symbolique de cette date est soulignée, qui met en évidence la continuité de notre action. Au cours de la discussion, le 3 mars, dernier samedi de la période de vacances pour les trois zones, est également proposé.

L'idée serait de reprendre l'organisation de la première session avec, si possible, un salon du livre en plus.

La question du financement se posera encore, ainsi que celle des subventions et de la contribution des associations.

d. Le colloque en Tunisie.

L'organisation d'un colloque associant des chercheurs et scientifiques des deux rives de la Méditerranée est envisagée.

Par ailleurs, l'APHG organise à Marseille, en avril 2018, la conférence annuelle d'Euroclio, qui regroupe des professeurs d'Histoire issus de 47 pays européens. La conférence, qui durera cinq jours, aura pour thème « La Méditerranée, rôle et place dans l'histoire transnationale ». L'APHG propose d'associer Antiquité-Avenir à cet événement d'ampleur internationale.

6- Intégration des nouveaux membres.

Trois associations ont manifesté le désir de nous rejoindre et ont, dans cette perspective, adressé leurs statuts et leur rapport d'activité au directoire :

- L'Association Luxembourgeoise des Professeurs de Latin et de Grec, dont le président est Franck Colotte. Elle est parrainée par Méditerranées et par ALLE.
- L'Association pour les Journées de l'Antiquité, dont le président est Pedro Duarte. Elle est parrainée par Méditerranées et par la CNARELA.
- Les Amis de Carthage, dont la présidente est Leïla Ladjimi Sebaï. Cette association tunisienne a pour objet de protéger, mettre en valeur et défendre le site culturel de Carthage et son environnement. Elle est parrainée par Méditerranées et par la SOPHAU.

Conformément à ce que prévoient les statuts d'Antiquité-Avenir, l'ALPLG et l'AJA peuvent adhérer en tant que membres actifs, Les Amis de Carthage en tant que membre associé. L'adhésion est votée à l'unanimité.

Le processus d'adhésion est assez long, car il implique que les associations entrantes aient le temps de consulter leur propre assemblée générale, et que le directoire puisse en consulter les

statuts et le rapport d'activité. Pour l'heure, nous pouvons envisager, à la date de la prochaine assemblée générale de l'automne 2017, l'adhésion des associations invitées et représentées ce jour, ainsi que la Société des Études Syriaques représentée par Françoise Briquel-Chatonnet, présente au titre de membre du comité d'honneur. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, et tous les membres du réseau sont appelés à en poursuivre l'élargissement.

7- Communication: présentation du site.

Le site est opérationnel et commence à s'étoffer.

Il faut ajouter la possibilité de partager les textes et articles publiés sur les réseaux sociaux.

8- Questions diverses.

Les questions diverses font émerger plusieurs propositions :

- Que le directoire puisse faire appel à des experts, mandatés par les associations membres, dans le cas où des compétences spécifiques seraient nécessaires (par exemple, les réseaux sociaux, les relations avec la presse).
- Traduire un court texte de présentation d'Antiquité-Avenir en plusieurs langues.
- Prospecter du côté des enfants, qui sont l'avenir : regarder du côté de la littérature de jeunesse par exemple.
- Réfléchir à des textes antiques qui offrent une perspective sur l'actualité (l'exemple est donné d'un extrait des *Lois* de Platon, où il est question des femmes).

La séance est levée à 16h30.